

Décret n° 86-565 du 14 mars 1986 relatif aux missions et attributions des directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales

14/03/1986

Abrogé par le décret n° 94-1046 du 6 décembre 1994

Mots clés: Affaire sanitaire et sociale - Solidarité nationale - Attribution - Déconcentration